



Communiqué de presse

Bruxelles, le 28 février 2014

KBC entame la restauration des façades de la Tour KBC à Anvers

Comme annoncé le 3 décembre 2013, les façades de la Tour KBC vont faire l'objet d'une restauration complète.

Les travaux débuteront le 10 mars prochain. Au fil des ans, de la corrosion a fait son apparition dans la structure en acier sous-jacente de la tour. L'entrepreneur sélectionné va donc maintenant appliquer une protection cathodique active pour lutter contre toute nouvelle corrosion.

Le revêtement des façades subira également un ravalement en profondeur pour donner encore plus d'éclat au monument protégé depuis 1981.

La tour va de ce fait être entourée d'échafaudages pendant quelque temps, mais les désagréments resteront minimes pour les riverains, les passants et les collaborateurs de KBC. Les entreprises débutantes qui occupent depuis peu sept étages de la Tour KBC dans le cadre du projet Start It @KBC ne subiront pas non plus de nuisances.

La Tour KBC à Anvers, avec vue sur le Meir, a été avec ses 87,5 mètres le premier gratte-ciel européen et une icône de l'art déco. Sa construction s'est terminée en 1931. La salle panoramique et le logo KBC ont été placés plus tard en haut de la tour, qui fait aujourd'hui 95,75 mètres de haut.

Les architectes ont utilisé une technique de construction que l'on retrouve également dans beaucoup de gratte-ciel américains, comme l'Empire State Building, et qui fait usage de structures en acier. Problème : avec les infiltrations d'eau graduelles le long des façades extérieures, cette structure en acier présente après plus de 80 ans de la corrosion à plusieurs endroits.

La protection cathodique active, une technique très utilisée pour la restauration de structures en acier

Étant donné que la structure en acier ne peut, bien entendu, pas être remplacée, l'entrepreneur appliquera une protection cathodique active (*impressed current cathodic protection, ICCP*) par le biais des murs extérieurs. Concrètement, des anodes en alliage titane-céramique seront placées dans différents joints et la structure en acier se trouvera de ce fait sous l'influence permanente d'un très léger courant électrique. Cette technique permet de combattre, de manière durable et permanente, aussi bien les effets que toute nouvelle formation de rouille et garantit la stabilité de la structure de la charpente métallique.

Des entrepreneurs du monde entier utilisent l'ICCP depuis longtemps pour la restauration de bâtiments à structure métallique, sur des chantiers de construction navale ou pour l'entretien d'oléoducs. Cette

technique éprouvée va maintenant être utilisée pour la première fois en Belgique dans le cadre de la restauration à grande échelle d'un bâtiment avec une structure en acier recouverte de pierre naturelle. Au total, quelque 7000 anodes seront ainsi placées et l'ensemble de ces anodes ne consommera pas plus d'électricité sur un an qu'un PC ordinaire.

KBC a aussi choisi d'effectuer en même temps un ravalement général des façades pour donner à la tour un aspect homogène. Plusieurs pierres de parement, abîmées par la corrosion sous-jacente, seront soit remplacées, soit correctement restaurées. Ce ravalement des façades comprend également un traitement antimousse, la restauration du béton, le remplacement du mastic là où cela s'avère nécessaire, le contrôle des garnitures de plomb, le remplacement des tuyaux de décharge en PVC par des modèles en zinc, un nettoyage et un contrôle des toits et des terrasses et, enfin, un traitement anticorrosion et une mise en peinture pour 2 des escaliers en fer.

Les travaux se dérouleront par phases jusque fin 2014

Les travaux seront réalisés en 4 phases, par façade du bâtiment. Ils débuteront le 10 mars prochain et dureront au moins jusqu'en décembre. Par cette approche, KBC tente notamment de limiter autant que possible les désagréments pour les riverains, les passants, les collaborateurs travaillant dans la Tour KBC et les bâtiments environnants.

KBC a choisi de collaborer avec l'entreprise Verstraete & Vanhecke NV et de travailler, pour la protection cathodique, avec la société néerlandaise spécialisée Vogel KB. La firme Kaefer placera, quant à elle, les échafaudages. Le projet a été conçu par la société Steenmeijer Architecten BVBA d'Anvers, en collaboration avec Triconsult NV de Lummen.

Informations pour la rédaction :

- **Verstraete-Vanhecke NV**, de Wilrijk, est spécialisée dans les travaux de rénovation et de restauration. Elle a notamment restauré le hall central de la gare d'Anvers, la Bourse de Bruxelles et la maison communale de Gand.
- **Vogel Kathodische Bescherming BV**, de Zwijndrecht, est spécialisée dans la protection cathodique et la réparation du béton.
- **Steenmeijer Architecten BVBA**, d'Anvers, est depuis 30 ans spécialisée dans la conservation, la restauration et la réaffectation de monuments et de bâtiments précieux. Parmi leurs plus grandes réalisations figure la restauration de la cathédrale Notre-Dame à Anvers. Ils ont déjà travaillé pour KBC il y a quelques années lors de la transformation et du réaménagement des salons de KBC sur la Grand-Place à Bruxelles.
- **Triconsult NV**, de Lummen, est une spin-off de la KULeuven spécialisée dans les études de stabilité, le renforcement et la consolidation de bâtiments et de structures, ainsi que dans l'étude, la recherche et le développement de matériaux et de composants.
- **Kaefer België NV**, de Saint-Nicolas, est une filiale de **Kaefer Isoliertechnik GmbH & Co. KG**, de Brême (Allemagne).
- Pour plus d'informations sur **Start it @ KBC**, consultez notre site www.kbc.com.

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Corporate
Communication /
porte-parole
Tél. : 02 429 85 45

Service presse
Stef Leunens Tél. : 02 429 65 01
Ilse De Muyer Tél. : 02 429 29 15
Fax : 02 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com ou peuvent être obtenus sur demande adressée par e-mail à pressofficekbc@kbc.be.

Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group.